

Dialogue social

# L'Unipa réaffirme sa vigilance sur les textes relatifs aux infirmiers en pratique avancée

Publié le 29/10/24 -

14h01



Dans un communiqué transmis le 28 octobre, l'Union nationale des infirmiers en pratique avancée (Unipa) prend acte de l'envoi au Conseil d'État, "*dans les prochains jours*", du projet de décret précisant l'accès direct et encadrant la primo-prescription pour les infirmiers en pratique avancée (IPA). Elle réaffirme par la même occasion sa résolution à défendre "*fermement*" les avancées professionnelles.

Ce projet de décret, "*attendu de longue date*", doit en effet "*enfin permettre de sanctuariser les avancées obtenues*" par la loi portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé, dite Rist (lire notre [article](#)). L'arrêté détaillant les éléments contenus dans la primo-prescription a quant à lui reçu le dernier avis consultatif rendu par l'Académie de médecine et "*peut donc rapidement être publié*", ajoute l'Unipa. Ce texte "*issu de négociations serrées mais abouties*" menées par le syndicat et la Société française des IPA (Sofripa) est le fruit de compromis : "*ceux-ci respectent l'ensemble des lignes rouges que nous avons établies et représentent donc un très grand pas pour la profession, mais surtout pour l'accès aux soins des personnes soignées*", développe également l'Unipa. Elle indique enfin qu'elle ne reculera "*sur aucune de ces lignes rouges*".

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

**Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

**Votre structure est abonné ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>